

Yohann Bauce : un éducateur spécialisé à double casquette



© Adobe Stock

Éducateur spécialisé à Toulouse, Yohann Bauce exerce en Itep et en libéral, avec le statut d'auto-entrepreneur, pour plus de satisfaction au travail.

Un agenda sur smartphone rempli de couleurs différentes, des déplacements en scooter pour être toujours à l'heure : Yohann Bauce maîtrise l'art de l'organisation. Un point essentiel pour gérer son emploi du temps et honorer ses différents engagements professionnels.

À 31 ans, cet éducateur spécialisé est à la fois salarié à temps plein dans un institut thérapeutique éducatif et pédagogique (Itep) et professionnel libéral, avec le statut d'auto-entrepreneur, au sein de l'association Educair, composée de trois éducateurs spécialisés indépendants.

Des publics différents

« Je tiens beaucoup à l'institution, au travail que j'effectue auprès des adolescents que j'accompagne », assure-t-il. Mais « avec Educair, nous accueillons des jeunes qui n'ont pas le même profil et auprès desquels nous pouvons intervenir différemment ».

À l'Itep, Yohann Bauce est affecté à une unité hors les murs, auprès de jeunes de 12 à 18 ans présentant des troubles psychiques et nécessitant un accompagnement à l'hôpital de jour. Il y travaille quatre jours par semaine, du lundi au jeudi, avec des temps de repas compris dans l'horaire journalier.

En contact avec d'autres professionnels

Cette amplitude horaire condensée lui laisse du temps pour son activité indépendante : « Au sein d'Educair, nous accompagnons des familles, surtout des adolescents et leurs parents. Nous essayons d'être créatifs et réactifs pour proposer un accompagnement éducatif qui n'a pas vocation à s'inscrire sur le long terme ».

L'association, aujourd'hui bien repérée, est contactée par des psychiatres, des médecins d'hôpitaux de jour, des professionnels de l'aide sociale à l'enfance et des parents directement. « L'année dernière, par exemple, nous avons accompagné, en lien avec le psychiatre, un adolescent déscolarisé souffrant de fortes angoisses, et sa maman, seule au domicile. Au bout de cinq mois, ce jeune a retrouvé une scolarité

normale et a pu refaire des projets ».

L'exercice libéral, éloigné de la culture du travail social ? « Il ne s'agit pas de casser l'institution, simplement de pallier ce qui n'existe pas puisque les jeunes accompagnés en libéral n'ont pas du tout les mêmes besoins que ceux accueillis en Itep », insiste Yohann Bauce.

D'ailleurs, certaines familles reçoivent un financement de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pour cet accompagnement.

Enfin, indépendance ne signifie pas travail en solitaire. « Nous sommes en lien avec de très nombreux partenaires, vers lesquels nous renvoyons aussi systématiquement. Avec eux, nous organisons une supervision chaque mois sur des situations complexes ».

Une double activité stimulante

Cumuler les deux activités est, enfin, gérable personnellement – « Je garde neuf semaines de vacances par an, j'ai du temps pour moi et ma famille » – et stimulant professionnellement. « Mon envie de travailler en libéral est venue au moment où je m'essouffais un peu en institution, sans toutefois avoir le souhait de la quitter ».

Cette activité l'a remis « dans une nouvelle dynamique et [l'a] fait gagner en autonomie », selon lui. Elle constitue enfin une source de revenus complémentaires, ce qui, sans être sa première motivation, reste non négligeable.

Laetitia Delhon